

HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2008

DELIBERATION N° 2008/04/10

OBJET : Désignation des délégués du Conseil Municipal à la Commission Paritaire Bourse Projets Jeunes.

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 avril 2001 décidant de créer la Commission paritaire Bourse Projets Jeunes et fixant la composition de la commission,

SUR proposition du Maire,

PROCEDE à l'élection des six délégués du Conseil Municipal au sein de la Commission Paritaire Bourse Projets Jeunes, présidée par le Maire ou son représentant,

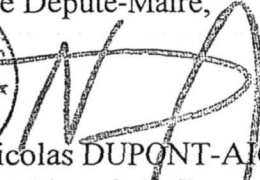
Sont élus par 35 voix :

- M. Bernard NUSBAUM
- M. Gilles CARBONNET
- M. Marc-Antoine EVIN
- M. Sébastien FENOUILLET
- Mme Françoise AUBLET
- Mme Isabelle SITTLER.

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 11-4-08
et de la publication le 16-4-08

Le Maire,




de Gaulle
Cedex
76 00
48 63 98